



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale



CSEE – Comité syndical européen de l'éducation  
Internationale de l'Éducation – Région européenne

Président  
Larry FLANAGAN

Vice-président-e-s  
Odile CORDELIER  
Andreas KELLER  
Trudy KERPERIEN  
Dorte LANGE  
Branimir STRUKELJ

Trésorière  
Joan DONEGAN

Directrice européenne  
Susan FLOCKEN

ETUCE-CSEE  
Boulevard Bischoffsheim 15 1000  
Bruxelles | BELGIQUE  
secretariat@csee-etu-ce.org  
+32 2 224 06 92

## Déclaration de la Table ronde des pays d'Europe centrale et orientale (PECO)

Prague  
9-11 octobre 2023

À la lumière de la résolution [Promouvoir la profession enseignante – une campagne pour la solidarité, l'égalité, la démocratie et le développement durable](#), adoptée par la Conférence du CSEE 2020 ; du document d'orientation politique du CSEE [Renforcer le statut et l'attrait de la profession enseignante](#) ; de la campagne du CSEE [#Rendre l'enseignement attractif !](#) ; et de la résolution [Engagement et activités des syndicats en Europe : se mobiliser pour une éducation publique de qualité, au profit des élèves, et pour une amélioration du statut des enseignant-e-s, des universitaires et de l'ensemble des personnels de l'éducation](#), adoptée par la Conférence spéciale du CSEE les 5 et 6 juillet 2022 à Liège ;

Dans le but de promouvoir et renforcer l'attrait et le statut de la profession enseignante en Europe centrale et orientale, **les organisations membres du CSEE présentes à cette session de la Table ronde des pays d'Europe centrale et orientale soutiennent les revendications du CSEE visant à renforcer l'attrait de la profession enseignante**. Dans le contexte de l'Europe centrale et orientale, nous insistons en particulier sur les points suivants :

**Favoriser et renforcer le dialogue social** aux niveaux régional, national, européen et institutionnel. À cette fin, nous nous engageons à :

1. **Promouvoir le dialogue social structuré et le respect du rôle et des prérogatives des syndicats, ainsi que les négociations et conventions collectives avec les employeurs et les gouvernements de nos régions**, afin de garantir des emplois durables et de qualité, des conditions de travail décentes, des salaires équitables et des perspectives de carrière attrayantes pour les enseignant-e-s.
2. **Défendre le rôle central des partenaires sociaux de l'éducation** dans l'élaboration des politiques éducatives, garantir une éducation de qualité et protéger les principes démocratiques et les droits des travailleur-euse-s dans notre région.
3. **Promouvoir les droits syndicaux, en tant que droits humains fondamentaux inaliénables**, notamment le droit de grève et celui d'organiser librement les travailleur-euse-s, au profit de la profession enseignante.



**Protéger les valeurs de nos démocraties.** À cette fin, nous nous engageons à :

1. **Déployer les moyens nécessaires et organiser la mobilisation pour protéger les droits des enseignant·e·s, défendre les besoins professionnels des employé·e·s de l'enseignement** et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays d'Europe centrale et orientale.
2. **Promouvoir l'éducation à la citoyenneté démocratique et à la paix**, en veillant à préparer les enseignant·e·s à enseigner la citoyenneté démocratique et la paix, notamment la pensée critique, à aborder les questions sensibles et controversées, à créer des environnements d'apprentissage positifs et sécurisés, et à sensibiliser à la diversité (notamment aux différences d'opinion).
3. **Promouvoir l'égalité des chances et la diversité** au sein de la communauté enseignante, revendiquer des politiques de recrutement et des conditions de travail qui reflètent l'ensemble de la société, et lutter contre la discrimination.
4. **Encourager la solidarité et la coopération entre les syndicats de l'enseignement**, en partageant les pratiques et défis inspirants, et contribuer à l'édification de sociétés plus justes au travers du soutien mutuel et en unissant les forces.

**Garantir des conditions de travail attrayantes et durables** pour les enseignant·e·s, les universitaires, les chercheur·euse·s et l'ensemble des personnels de l'éducation. À cet égard, nous nous engageons à :

1. **Réclamer des rémunérations et des pensions décentes et équitables** pour tou·te·s les enseignant·e·s, universitaires et chercheur·euse·s, lutter contre toutes les inégalités salariales et plaider en faveur de salaires équitables qui soient en accord avec leurs qualifications et le coût de la vie.
2. **Améliorer les voies d'accès à la profession enseignante et la rétention des enseignant·e·s**, notamment pour les enseignant·e·s en début de carrière, afin de pouvoir recruter et maintenir dans l'enseignement des effectifs de haute qualité, tout en luttant contre la déprofessionnalisation du secteur. Nous nous engageons à soutenir la formation initiale et le développement professionnel continu des enseignants·e·s et à faire en sorte qu'il·elle·s puissent acquérir les compétences requises pour s'adapter aux nouvelles exigences de l'éducation.
3. **Remédier au problème de la charge de travail et des heures de travail excessives** : nous nous attaquerons activement au problème de la charge de travail et des heures de travail excessives, en revendiquant l'équilibre nécessaire aux enseignant·e·s pour dispenser un enseignement de qualité sans être surchargé·e·s.
4. **Revendiquer des conditions de travail saines et sûres**, lutter contre la violence et le harcèlement sur les lieux de travail dans les environnements scolaires et protéger la santé mentale des enseignant·e·s liée au travail, tout en reconnaissant l'impact des pressions et des exigences professionnelles accrues sur leur performance et leur santé liée au travail.
5. **Exploiter les technologies numériques et l'intelligence artificielle (IA)**, s'intéresser davantage aux opportunités et défis que représentent les outils numériques et les systèmes d'IA pour les conditions de travail au sein de la profession enseignante et exiger que les syndicats de l'enseignement participent à l'élaboration des politiques de formation numérique dès le départ afin de s'assurer qu'elles répondent réellement aux besoins de la profession enseignante et aux méthodes pédagogiques.